

[RETOUR SOMMAIRE](#)**Michel PAILLEY**

Il s'agit de la vente aux enchères publiques de propriétés appartenant à la Ville de Niort, dans le cadre du schéma directeur immobilier. Plusieurs biens ont été référencés, on vous propose pour cette fois d'en mettre quatre en vente aux enchères. Il vous est demandé de bien vouloir vous prononcer sur la désaffectation et le déclassement du domaine public des parcelles CD n°14 et CD n°289 p, et d'approuver la cession des immeubles cités, suivant le principe de la vente aux enchères publiques par le Marché Immobilier des Notaires (MIN).

Monsieur le Maire

Merci pour cette unanimité finale qui concourra, je l'espère, à quelques recettes de plus pour la Ville. Je vous souhaite de joyeuses fêtes et un joyeux Noël en particulier, en vous retrouvant prochainement. Le prochain Conseil municipal est le 2 février mais il y aura des Commissions qui se tiendront avant, et un Conseil communautaire également, je crois. Bon Noël à chacun. A bientôt.